

# Assemblée générale de l'ASVALIS

## Procès-verbal du

### Jeudi 15 octobre 2020

Lieu : Fondation Cité Printemps, rue de Gravelone 3, 1950 Sion.

#### Membres du comité présents

Corinne Bircher, présidente  
Angelo Pigazzini  
Gustavo Goldemberg

Jasmine Purnode  
Xavier Pitteloud  
Nadine Imholz, secrétaire

Claudia Melly Volpi  
Jacques Gasser

#### Membres Asvalis présents

Annick Richard Moulin  
Anne-Michèle Granges-Fournier

Charlie Crettenand  
Christa Greber

Benoît Carron

#### Excusés

Sophie Hugo-Brighenti  
Stanislas Lugon-Moulin  
Christophe Thétaz  
Eva Gonzalez Villar

Christophe Rieder  
Paolo Vivani  
Nicole Constantin  
Janique Parvex

Romaine Luyet  
Laure Rausis  
Benoît Blanchet  
Laetitia Albertini

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal 2019
3. Mot de la Présidente – projets réalisés et vie associative
4. Admissions – démissions au sein du comité
5. Admissions – démissions des membres Asvalis
6. Lecture et rapport des comptes
7. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
8. Projets 2020-2022 : annonce des prochaines formations
9. Asthefis – présentation des divers scénarios et votations
10. Divers

#### **1. ACCUEIL ET BIENVENUE**

Après la conférence sur la (dés)obéissance animée par Charlie Crettenand, la Présidente ouvre la séance d'AG à 19h30.

La liste des présences est placée à l'entrée pour signatures, à côté du gel hydroalcoolique !

## 2. APPROBATION DU PV DE L'AG 2019

Le procès-verbal de la dernière AG est disponible sur le site de l'Asvalis où les membres ont pu le consulter avant cette soirée. Personne n'en demande relecture. Le PV du 23 mai 2019 est donc approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 3. MOTS DE LA PRÉSIDENTE – PROJETS RÉALISÉS

### VIE DU COMITE

Le Comité s'est retrouvé à 5 reprises en 2019. C'est à chaque fois l'occasion de faire le point sur les diverses commissions et de partager nos idées.

Nous nous sommes organisés en commissions pour l'organisation des formations et les membres du Comité sont tous impliqués dans des tâches ou des commissions différentes.

Claudia représente le Comité de l'ASVALIS à l'ASTHEFIS.

Angelo est le caissier de l'association.

### SITE INTERNET

Xavier s'est occupé de l'installation et de la mise à jour de notre nouveau site internet qui devenait obsolète et lourd à gérer.

Notre Comité serait bien démuni sans l'aide de Nadine, notre secrétaire qui veille à tous nos caprices, ou presque, et qui est d'une réactivité et d'une efficacité sans faille.

### GROUPE GRAAL

Xavier et Jasmine ont tous deux participé à des séances pour réfléchir à l'avenir et à la mission que nos associations cantonales voulaient donner à l'ASTHEFIS.

Les conclusions de ce groupe de travail ont abouti à 3 scénaris possibles. Le 25 septembre dernier, les divers scénaris ont été transmis par mail à tous les membres. Xavier les présentera et les soumettra au vote.

### FORMATIONS – RÉALISATIONS 2019

Derrière chaque formation et réalisation de l'ASVALIS se trouve un groupe de travail, une commission pour les organiser. Les commissions donnent un retour de leur travail lors des séances plénières de comité.

Cette manière de procéder permet de limiter le nombre de réunions plénières et de gagner en efficacité.

Notre vie associative et nos projets 2020/2021 ont aussi été ébranlés par ce sacré COVID.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité pour leur fiabilité et leur engagement auprès de notre association car cela facilite beaucoup mon travail de Présidente.

J'apprécie également le fait de pouvoir partager des moments informels et conviviaux car ils constituent souvent le terreau de nos projets.

Voici un aperçu de notre programme de l'année 2019.

- **Formation avec Jean Van Hemelrijck 2019-2020**  
Thème : les Objets flottants dont l'humour fait partie  
4 journées ont eu lieu en 2019  
2 journées ont eu lieu en hiver 2020  
2 journées prévues en avril 2020 ont été reportées 2 fois et finalement annulées à cause des conditions sanitaires et obligations de quarantaines dues au COVID.
- **Formation avec Guy Hardy, Joffroy Hardy et Gilles Cortopassi**  
Thème : Ethique, engagement et méthodologie alternative  
Les 21-22 novembre 2019 au CMS de Sion. Cette formation a connu un vif succès.
- **Visionnage du film « Ces liens invisibles »** proposé par l'ASTHEFIS  
Thème : les secrets de famille et la psychogéologie  
Lieu : à l'IUKB de Bramois, le 29 novembre 2019  
Film réalisé par Marine Billet, suivi d'un débat en duplex avec cette dernière et animé sur place par Benoît Carron.  
Un beau moment de réflexions et d'émotions échangées.
- **Formation avec Muriel Meynckens-Fourez**  
Thème : La Fratrie – un laboratoire pour la vie ?  
Journée prévue au mARTigny Boutique Hôtel le 31 mars 2020 mais reportée en 2021.

#### **4. ADMISSIONS – DÉMISSIONS AU SEIN DU COMITÉ**

A ce jour, le comité est composé de 7 membres. Aucune démission n'est annoncée cette année.

#### **5. ADMISSIONS – DÉMISSIONS DES MEMBRES ASVALIS**

29 membres ont intégré notre association depuis l'AG 2019.

6 membres ont souhaité quitter l'association.

Situation au 15 octobre 2020 : 140 membres ASVALIS.

#### **6. PRÉSENTATION DES COMPTES**

Angelo présente les comptes et l'exercice de l'année 2019.

#### **7. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS – APPROBATION DES COMPTES**

Les comptes 2019 ont pu être contrôlés et certifiés exacts par Annick Richard Moulin et Benoît Blanchet.

Annick Richard Moulin lit le rapport des vérificateurs.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

Décharge est donnée au caissier que nous remercions chaleureusement pour sa bonne tenue des comptes.

Benoît Blanchet, excusé ce soir, accepte de poursuivre son mandat de contrôleur des comptes.

Annick, pour sa part, souhaite céder sa place après deux ans de mandat.

Le comité se chargera de recruter un membre ASVALIS pour reprendre cette fonction.

Annick et Benoît sont remerciés pour leur travail et leur précieuse collaboration.

## 8. PROJETS 2020-2022 – PROCHAINES FORMATIONS

Notre présidente présente les différentes formations en cours et à venir.

- **Cycle de formation animé par Charlie Crettenand**  
Thème : Formation aux pratiques narratives  
4 jours en septembre et novembre 2020  
4 jours en janvier et avril 2021  
Lieu : à Sion et à Martigny
- **2<sup>e</sup> cycle de formation animé par Guy Hardy**  
Thème Ethique et engagement pour retrouver le sens de nos actions  
Journées prévues les 26-27 novembre 2020 au Foyer Agape de Salvan  
A voir si la crise COVID nous le permet...
- **Congrès ASVALIS – 11 et 12 mars 2022**  
Initialement prévu les 5-6 mars 2021 il a été reporté en 2022.  
Thème et intervenants : le comité maintient encore le suspens quelques temps...

## 9. ASTHEFIS – PRÉSENTATION DES DIVERS SCÉNARIS

Jasmine Purnode et Xavier Pitteloud se sont beaucoup impliqués dans les réunions de délégués ASTHEFIS. Ils ont réfléchi aux moyens de faire évoluer les structures et de mieux justifier comment sont utilisés les montants versés à l'ASTHEFIS par les différentes associations cantonales.

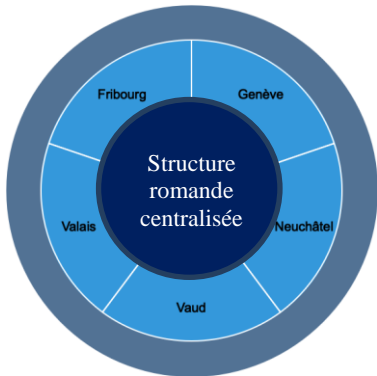
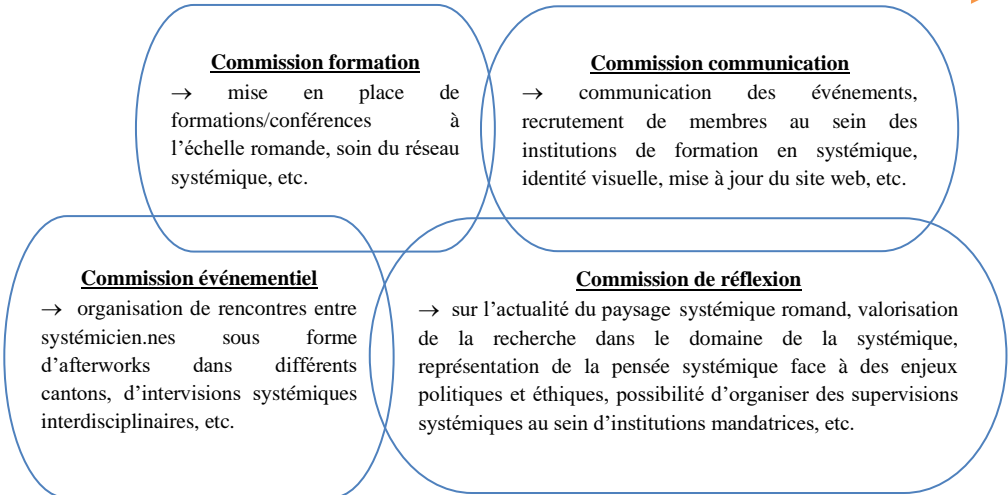
Ils font partie du GRAAL (Groupe de Réflexion Avenir Asthefis à Lausanne) et souhaitent mettre un peu la pression à l'ASTHEFIS pour que les choses changent.

Le GRAAL souhaite créer des liens autour de projets concrets et dynamiques avec l'envie d'aller vers les autres et de faire venir des gens d'autres cantons pour échanger des idées et des courants de pensée.

Xavier et Jasmine nous proposent d'adhérer au scénario 2 en nous précisant que si l'ASTHEFIS venait à prendre une décision qui ne correspondrait pas aux attentes de l'ASVALIS, cette dernière remettrait en question son adhésion à l'ASTHEFIS et devrait alors interroger ses membres sur les décisions à prendre pour la suite.

Les assemblées de délégués seraient maintenues dans le but de partager des projets mais en évitant l'immobilisme et le poids de la rigidité patriarcale de l'ASTHEFIS.

Voici les 3 scénaris proposés par le GRAAL et soumis à votation.

<b>Scénario 1</b>	
<b>Dissolution des entités cantonales au profit d'une association romande comportant des sections cantonales. Structure centralisée.</b>	
<p>L'idée est de rassembler chaque entité cantonale dans une nouvelle structure. Ce scenario implique une nouvelle définition (redéfinition) de l'entité romande (lui donner un nom, une valeur légale, etc.). Une fois les associations cantonales dissoutes, chaque personne aura la liberté/possibilité d'adhérer ou non à la nouvelle structure romande.</p>	
<p>Comité composé des membres des différents comités cantonaux actuels.</p> <p>Les sections cantonales persisteraient sous forme <b>d'antennes cantonales</b> représentatives des différentes réalités locales.</p> <p>À chaque rencontre, la présence de minimum un membre par antenne cantonale serait requise.</p>	 <p>Le comité pourrait s'organiser sous forme de regroupements de travail / de commissions que nous pouvons imaginer <b>par thématiques</b> telles que :</p>
	
<b>A partir d'un point de vue cantonal</b>	
<b>Avantages</b>	<b>Inconvénients</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Organisationnel, en allégeant les doublons : un seul comité, un seul site internet, une seule gestion des membres</li> <li>· Réalités cantonales toujours représentées, non</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Risque de perte identitaire (changement de nom, délocalisation) et/ou d'appartenance</li> <li>· Risque de perte de la proximité avec le terrain</li> </ul>

<p>plus par des associations en tant que telle mais sous forme d'antennes cantonales (=comités cantonaux actuels persistent leurs collaborations respectives)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Risque de perdre la richesse du tissu des partenariats cantonaux, des liens construits.</li> <li>· Risque de disparition d'une instance pouvant porter et défendre les particularités cantonales (locales)</li> <li>· Redéfinition des regroupements cantonaux. Structure plus informelle au sein des antennes cantonales qui nécessitera de prendre soin des liens entre les membres des comités cantonaux actuels afin de garantir la vie locale et l'adhésion de nouveaux membres.</li> <li>· Risque de difficultés à trouver des représentants de chaque canton en vue d'entretenir la collaboration intercantonale et maintenir une représentativité cantonale homogène</li> </ul>
<p>A partir d'un point de vue romand</p>	
<p><b>Avantages</b></p>	<p><b>Inconvénients</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Centralisation simplifiant les dimensions organisationnelles et administratives (une seule gestion de site et des membres)</li> <li>· Suppression des doublons avec les associations cantonales (plus qu'une AG, une caisse, un comité, etc.)</li> <li>· Peut favoriser l'appartenance régionale (de par l'ouverture des « frontières » cantonales)</li> <li>· Le fait d'avoir une seule association centralisée peut renforcer son importance et faciliter sa visibilité au niveau cantonal, fédéral et européen (EFTA)</li> <li>· Dissolution d'un niveau hiérarchique chronophage, ce qui peut favoriser une logique horizontale où chaque acteur a un rôle complémentaire (vs redondant = risque de compétitivité)</li> <li>· Possibilité d'envoyer un membre représentant de chaque antenne cantonale au comité de la structure alternative (économie d'énergie).</li> <li>· Augmentation des ressources « humaines » en imaginant par exemple une co-présidence et un comité avec plus de membres pour alléger la charge organisationnelle (= intelligence collective et concentration des forces)</li> <li>· Communication vers l'extérieur facilitée, ce qui permet dans un deuxième temps une meilleure centralisation et transmission des informations au reste des membres (un seul</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Professionnalisation (secrétariat-comptable). En effet, cela impliquera sûrement la professionnalisation partielle d'un ou deux postes au sein de la structure alternative pour garantir une gestion administrative optimale</li> <li>· Organisation du comité (déplacements, lieu, représentativité)</li> <li>· Plus grande gestion des ressources humaines (par le fait d'être plus nombreux, plus grosse entité à gérer)</li> <li>· Risque que l'AG ne regroupe qu'un faible nombre de personnes ce qui peut questionner et entraver la représentativité des décisions</li> <li>· Risque de perdre l'énergie cantonale et locale émanant principalement des liens de proximité</li> <li>· Les différentes sensibilités cantonales risquent de se perdre ou en tout cas d'être moins facilement représentables qu'à l'heure actuelle de par un risque de méconnaissance des particularités spécificités locales.</li> </ul>

<p>site web, un seul nom d'association)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Les adhérents sont membres d'une seule association ce qui peut renforcer le sentiment d'appartenance et faciliter la visibilité des activités sur tout le territoire romand</li> </ul>	
---	--

Résistances possibles :

- Rupture avec l'histoire cantonale - de tout ce qui a été construit.
- Perte de ce qui a été construit, deuil à faire

Remarques : que resterait-il à chaque canton, en tant que tel ?

Si cette piste est suivie, il s'agira alors d'approfondir les pistes réflexives suivantes :

- Comment vont se vivre les liens moins structurés sur le plan organisationnel des membres au niveau cantonal ?
- Quelles nouvelles formes organisationnelles (moins formelles dans ce cas de figure-ci si les associations cantonales sont dissolues) peut-on ou doit-on imaginer afin de permettre la continuité de l'implication locale des membres des différents comités cantonaux ?
- Comment favoriser/soutenir/privilégier le développement de nouveaux liens informels au niveau cantonal ?
- Comment la présence régionale, cantonale, identitaire, va-t-elle pouvoir s'exprimer au sein de l'association romande ?

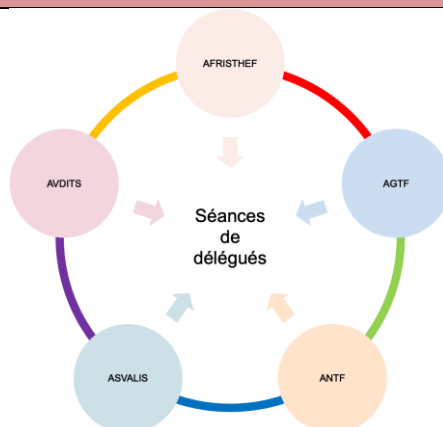
Il serait indiqué de « baptiser » cette association romande avec un nouveau nom qui permet de faire facilement le lien avec la systémique (tel que c'est le cas pour certains noms d'associations tels que « Sistemica » ou « Systemis »).

## Scénario 2

Dissolution de l'ASTHEFIS avec maintien des relations au niveau romand par la nomination de représentants cantonaux établis par les statuts de chaque association. **Structure participative**

Ce scénario suppose le maintien des Associations Cantonales

Dans ce cas de figure, il importe de mettre en œuvre et de favoriser la concertation, la synergie interrégionale. À cette fin, des rencontres régulières entre des membres du comité de chaque AC et/ou leurs présidents sont vivement recommandées.



A partir d'un point de vue cantonal

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Réduction des coûts</li> <li>· Allègement des démarches administratives - diminution de la contrainte de transmettre et de rendre des comptes</li> <li>· Fin de l'Assemblée des délégués Asthefis</li> <li>· Maintien d'une proximité avec le terrain et respect des singularités cantonales</li> <li>· Sentiment d'appartenance cantonale</li> <li>· Besoins cantonaux mieux pris en compte</li> <li>· Plus grande flexibilité : liberté et autonomie de gestion et de choix, plus grande marge de manœuvre</li> <li>· Indépendances et autonomie financière</li> <li>· Plus (+) de liens intercantonaux</li> <li>· Liens intercantonaux possiblement facilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Appartenance limitée au canton</li> <li>· Absence d'une « faitière » pouvant être rassembleuse au niveau romand</li> <li>· Risque d'isolement par rapport aux autres cantons, et au reste de la Suisse</li> <li>· Risque de perte de liens</li> <li>· Moins de poids pour des reconnaissances, affaiblissement</li> <li>· Affaiblissement de la représentativité du fait de la taille des associations cantonales</li> <li>· Perte des subventionnements Asthefis pour des projets particuliers cantonaux</li> </ul>

A partir d'un point de vue romand :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Disparition d'une logistique lourde, infrastructure plus légère</li> <li>· Abandon des tâches de validation de titres</li> <li>· Focalisation sur la mission de base : promouvoir la pensée systémique au-delà de tout corporatisme professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Risque de perte de liens</li> <li>· Perte d'une structure globale, pouvant représenter la systémique en Suisse et en Europe (EFTA)</li> <li>· Perte d'une grande force de la communauté par le nombre d'adhérents, perte de représentativité</li> <li>· Manque de communication, plus grand</li> </ul>



	<p>risque de redondances des activités proposées et perte de cohérence globale régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Défaut d'appartenance régionale</li> <li>· Risque de perdre le contact avec l'EFTA</li> <li>· Perte d'une force de représentativité internationale</li> <li>· Redondance des mécanismes de gestion (5 comités)</li> </ul>
--	---

### Remarques

- La collaboration intercantonale ne pourrait être constitué QUE de délégués de chaque canton, qui constituerait une Assemblée des Délégués.
- La collaboration intercantonale est mise en œuvre par des représentants de chaque canton, qui constituent une « assemblée des représentants ».
- La question du lien avec l'EFTA (NFTO – Chambre des Organisation Nationales de Thérapie de Famille = Bureau des associations nationales) est à clarifier.

### Questions

- Chaque AC pourrait-elle adhérer à Sistemica ?
- Entre-t-il dans le cadre juridique de l'EFTA que Sistemica – organisation suisse - représente les AC, canton par canton dans notre cas particulier ?  
Attention à la structure de l'EFTA qui ne reconnaît que des associations nationales !
- La Reconnaissance des titres ? Qu'en sera-t-il ?

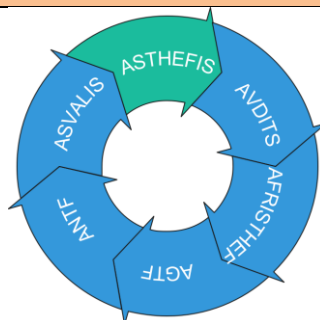
### Scénario 3

Maintien de l'ASTHEFIS et des associations cantonales avec redéfinition des fonctions, missions et rôles des cantons et de l'ASTHEFIS. **Structure confédérale**

Ce scénario suppose une redéfinition du **lien** entre les 6 associations (missions, activités, compétences, etc.)

L'ASTHEFIS pourrait être une plateforme activant la circulation, la synergie entre les AC (associations cantonales).

L'ASTHEFIS serait au service des AC plutôt que centrée sur elle-même.



#### A partir d'un point de vue cantonal

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Clarification des rôles et missions</li> <li>· Mise en commun de certains éléments logistiques : site informatique commun</li> <li>· Mise en commun d'une réserve financière pour projets collectifs</li> <li>· Bénéficie d'une faîtière pouvant être rassembleuse et représentative au niveau national et européen</li> <li>· Maintien des liens, partenaires et de la liberté actuelle</li> <li>· Identité et appartenance préservées</li> <li>· Poursuite et continuation de ce qui fonctionne dans chaque entité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Maintien d'un dispositif lourd, risque d'actions redondantes : région-cantons, redondance administrative des deux niveaux associatifs, notamment par les exigences légales, (Assemblée des délégués, comité, Présidence, etc.)</li> <li>· Coûts élevés pour un risque de peu de prestations</li> <li>· Organisation hiérarchisée</li> <li>· Articulation avec le niveau romand restant à redéfinir</li> <li>· Lenteur et impression de faire du sur place et de tout devoir redéfinir pour repartir à zéro</li> </ul>

#### A partir d'un point de vue romand :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Clarification des rôles et missions</li> <li>· Suppression des doublons</li> <li>· Maintien d'un système prenant en compte la région et les cantons</li> <li>· Maintien de la double appartenance</li> <li>· Mise en évidence régionale de la systémique</li> <li>· Représentation au niveau Suisse et européen</li> <li>· Maintien d'une faîtière qui rassemble</li> <li>· Plus de visibilité, de représentativité et de crédibilité au niveau suisse et européen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Trouver des candidats pour le comité</li> <li>· Distance géographique entre les membres du comité</li> <li>· Investissement en temps important : déplacements, séances. (membres s'investissant à la fois dans le canton et dans la région)</li> <li>· Infrastructure lourde</li> <li>· Risque de limiter la réflexion au niveau de la forme et non du fond</li> </ul>

